

Facture de janvier 2025
Facture n° LA00674376
Emise le 01/02/2025

Numéro Client : 2589966
Référence Abonné : 250 04 2077153

NOUS CONTACTER

Pour toute question sur votre facture, vos badges ou votre abonnement

Service client Ulys
0 970 820 830 (prix d'un appel local)
du lundi au samedi de 8h à 20h

Par courrier
Service client Ulys
CS 30531 - 13558 St-Martin-de-Crau cedex

Retrouvez-nous sur Ulys.com

WEILER MICHEL
Appartement 18
Les Vergers Bat H16 Bat 2 Les Vergers
287 Chemin de Bouscaillou
46000 CAHORS

Montant prélevé le 20 février 2025 17,80 €
Votre compte : FR76*****334 Votre RUM : 2500420771531883378

Description	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT	Tva
Vos abonnements, options et autres frais				
Ulys Classic	1	1,67	1,67	1
Frais de gestion				
Vos consommations			13,17	1
Consommations Péage (voir détail pages suivantes)				

Répartition TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
TVA (code 1)	14,83	20,00	2,97
NET A PAYER TTC			17,80 €

ICS : FR94ZZ007048 - Autoroutes du Sud de la France - Compte bancaire n° SOGEFRPP FR76 30003 00200 00020901165 74
TVA sur encaissements.
Aucun escompte pour règlement anticipé.
Le taux des pénalités de retard est fixé à 18% l'an comprenant un minimum de perception de 9,95 euros.

Facture émise au nom et pour le compte de :

N° d'ordre	Société	Numéro TVA Intra communautaire	Montant HT	TVA	Montant TTC
	ASF	FR53572139996	14,83	2,97	17,80

Coordonnées des sociétés faisant l'objet d'une facturation pour compte sur vinci-autoroutes.com



RÉCÉPISSÉ DE DON

Association LACAP'ELLES

Enregistrée auprès de la Préfecture du Lot sous le n°W461007165

Adresse : 297 Route de Flottes – 46 000 CAHORS

Téléphone : 07.45.14.82.75

Email : association.lacapelles@gmail.com

Je, soussignée, VAUTRIN Audrey, agissant en qualité de Secrétaire
de l'association LACAP'ELLES, déclare par la présente avoir reçu de :

Nom du donateur : Michel WEILER

Adresse du donateur : 287, ch. de Bouscaillon, 46000 CAHORS

Un don :

☒ En numéraire d'un montant de : 100 €

☐ En nature : _____ d'une valeur de _____ €

Remis en main propre le : 9/02/2025

Ce don ne pourra pas faire l'objet d'une déduction fiscale.

Pour l'association LACAP'ELLES

Fait à Cahors, le 9/02/2025